



# La Poste méprise ses retraités.es!!!!!!

## RIPOSTONS

Section Retraités CGT FAPT 86  
21bis rue Arsène Orillard  
86035 POITIERS CEDEX

**La Banque Postale va supprimer à compter de fin Décembre 2023 les avantages en nature de 152000 Postières retraitées et Postiers retraités.**

**RAPPEL:**

Les agents retraités de la Poste bénéficient d'avantages en nature datant pour certains du temps des «PTT» dont principalement pour la Banque Postale :

\*Carte bleu gratuite,

\*Frais de découverts plus «légers»

\*Rémunération des sommes déposées sur le compte Courant(CCP) au taux du livret A . Ce dernier point depuis 2005 sous condition que la pension soit versée sur ce compte.

**L'UNION FEDERALE DES RETRAITES DE LA FAPT a informé tous les Syndicats Départementaux CGT FAPT. Une pétition est en cours ainsi qu'un tract.**

**La section des retraités CGT FAPT de la Vienne vous propose :**

De signer et faire signer la pétition nationale. Cette pétition doit être signée en premier lieu par tous les adhérents mais aussi autour de vous par d'autres postiers ou postières que vous connaissez.

**La Section propose que chaque retraitée et retraité concerné formule une requête individuelle a envoyer auprès du Directeur du siège de la Poste.**

Pour celles et ceux qui seraient concernés, (Attention il faut que chacune et chacun vérifie bien qu'ils ou elles n'ont pas bénéficié des avantages cités plus haut (Rappel). La Section propose d'établir une requête a envoyer au Directeur de la Poste à Paris (Voir modèle joint). **Cette lettre doit être écrite à la main.**

Un double sera remis à son chargé de clientèle, un autre que chacune et chacun gardera, et un autre au Syndicat (par enveloppe jointe).

Poitiers le 13/9/2023